
L'AD-PA accuse l'Etat de « détourner l'argent de la grand-mère »

43 millions d'euros. C'est ce qui va encore disparaître du budget consacré en France aux personnes âgées. Ce nouveau coup porté à la filière vient du projet de loi de financement de la sécurité sociale rectificatif 2014 dont l'examen a commencé ce lundi 30 juin à l'Assemblée nationale.

Objectif : combler le déficit abyssal de 9.7 milliards d'euros annoncé pour fin 2014 dont 6.1 milliards pour l'assurance maladie. Parmi les économies réalisées, certaines vont impacter le secteur médico-social, et plus précisément l'aide aux personnes âgées.

Pour les organisations de la filière gérontologique, ce nouveau coup est inacceptable. « L'Etat organise ensuite la non-consommation d'une partie des crédits alloués en les gelant, dénonce la Fnaqpa, (et) s'appuie sur cette sous-consommation pour justifier la suppression pure et simple de 43 millions d'euros de crédits pour les personnes âgées, soit autant d'emplois en moins auprès de nos aînés. »

Réaction immédiate, également, de l'AD-PA : « Après avoir détourné, 2 années durant les crédits de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) payée par l'ensemble des retraités, l'Etat fait lourdement supporter ses choix budgétaires aux personnes âgées. (...) Au moment où se discute le projet de Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, détourner l'argent de la grand-mère pour boucler les fins de mois est éthiquement inexplicable. »